

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 3954 - Lundi 06 Septembre 2021 - Prix : 200 Fc

DROITS SOCIAUX :

Mabedja a bravé l'interdiction



Manifestation Mabedja à Moroni vendredi 03 septembre.

COMMUNIQUE

Chers clients, c'est désormais officiel. Depuis le 1er juillet 2021, la MARQUE **KOHLER/SDMO** (numéro un européen et troisième fabricant mondial de groupe électrogène et **1 kilos watt à 5 mégas Watts**) devient **KOHLER**.

Bien entendu, vous ne changez pas d'interlocuteur. La société ADC Génie Electrique reste Distributeur de la marque KOHLER aux Comores.

Actuellement en Stock dans nos entrepôts aux Comores

Groupe Electrogène :

- 3 et 4,5 kVA monophasé essence, motopompe essence, poste à soudure autonome diesel (4 kVA)
- 22, 44, 66 et 88 kVA Diesel, 1500 tr/mn en version capoté insonorisé démarrage automatique avec inverseurs associés.

Les groupes de marque KOHLER sont garantis un an pièce et main d'oeuvre

Consommables :

Filtre à Gasoil, à air, à huile courroie etc.....

KOHLER 

Contact :

**ADC Génie Electrique
MZI MAVOUNA
BP 1331**

Moroni-Comores
Tel : +269 773 13 81

Email : adcenercom@yahoo.fr

FORMATION PROFESSIONNELLE

Vers l'élaboration du rapport officiel du projet Msomo na Hazi

Après une trentaine de jours à diagnostiquer les capacités institutionnelles et techniques des établissements au niveau national pour la mise en œuvre du projet Msomo na Hazi, les experts chargés du diagnostic ont restitué leur rapport provisoire à la cellule d'Appui à l'ordonnateur national du FED pour discussion et observation.

Kamal Eddine Affretane et Martin Taï, deux experts chargés du diagnostic des capacités institutionnelles et techniques dans certains centres d'éducation au niveau national dans le cadre de la mise en œuvre du programme Msomo na Hazi (formation et insertion professionnelle) ont restitué, vendredi 3 août dernier, leur rapport d'études à la cellule d'appui à l'ordonnateur national du FED

(Fonds Européen de Développement). Un rapport qui malgré les éléments descriptifs démontrés à travers les centres étudiés, le chef du projet Nouridine Abdallah a jugé que le rapport est très global alors que l'objectif a été de définir avec soin les besoins de chaque secteur pour mieux identifier les solutions à apporter.

« Il manque des informations très importantes. Car on a un rapport dont les analyses sont globales or qu'il fallait une description des situations réelles centres par centre, nous permettant d'identifier leurs besoins, explique-t-il. Donc il est question d'écarts aussi, car la description orale était plus approfondie que la description écrite. Le rapport devait tenir également compte des capacités d'accueil de chaque centre vu qu'on a l'intention d'augmenter les filières. Il s'agit d'un rapport

provisoire mais le rapport officiel doit corriger et améliorer ces problèmes ». Ce dernier montre également que les indicateurs fournis à titre provisoire au projet est sous forme d'un tableau de bord. « On compte beaucoup sur ce diagnostic pour établir un certain nombre d'informations précises permettant donc de réviser un tableau de bord réaliste », avance-t-il.

De leur côté, les experts ont expliqué que toutes les données qui font défaut sont récoltées au cours de l'étude mais ont ne pouvait pas les intégrer pour éviter un rapport trop volumineux en pages. En tout cas, ils ont dit également prendre en considération les critiques faites et vont tenir compte au moment de l'élaboration du rapport final du programme Msomo na Hazi.

Pour rappel, le projet formation et insertion professionnelle appuyée



Atelier du programme Msomo Na Hazi.

par l'Union européenne à travers les FED a pour but d'appuyer les jeunes comoriens ayant réussi ou raté leur études. Il se veut un moyen d'apprendre aux jeunes comment pêcher et non à leur fournir du poisson. Dans les présentations des centres, il existe bien des cours théoriques et pratiques, basés sur plusieurs filières comme la pêche, la mécanique, la soudure et autres professions. Le

projet tient également à organiser des formations pour les formateurs afin que le projet soit en mesure avec les administrations concernées d'apporter les réponses les plus pertinentes pour corriger des situations et aider à aller de l'avant et développer les formations professionnelles.

Kamal Gamal

SOCIÉTÉ

Quatre associations villageoises de Mohéli appuyées en équipements touristiques

Dans le cadre du programme CIR (cadre intégré renforcé), des associations villageoises qui s'investissent dans le domaine du tourisme ont réceptionné jeudi 02 septembre dernier des équipements leur permettant d'améliorer leurs activités. Le secrétaire d'État en charge du tourisme et le point focal du programme ont fait le déplacement depuis Moroni pour remettre en mains propres ce matériel.

C'est dans une cérémonie organisée jeudi dernier à la Maison de l'écotourisme à Bandar es Salam en présence des autorités insulaires que les associations environnementales d'Itsamia,

Nioumachoi, Ouallah 1 et Ouallah 2 viennent de réceptionner du matériel leur permettant de renforcer leurs activités dans le tourisme balnéaire. Il s'agit de sept cartons de parasols, douze cartons de transats et trente quatre poubelles pour un montant de 22 millions.

Le secrétaire d'État en charge du tourisme Moctar Ould Dada Hamdane accompagné du point focal du programme CIR (cadre intégré renforcé) Directeur général de l'économie Abdou Nassur étaient venus juste pour la remise de ces équipements à ces associations bénévoles. Ces dernières ont été appelées à signer en contrepartie une convention pour un meilleur entretien du matériel.



Du matériel balnéaire pour appuyer le tourisme de Mohéli.

Pour Abdou Nassur, c'est un début mais les associations qui en feront bon usage seront certes appuyées sur ce même domaine

contrairement à celles qui en abusent. « Le chef de l'Etat a compris que c'est le tourisme qui est notre or dans ce pays et plus précisément à

Mohéli » souligne le point focal du programme, qui appuie ses arguments sur le fait que 1,5 million de dollars prévus pour l'ensemble du territoire 60% sont destinés à Mohéli, « vu les potentialités que regorge l'île en matière de tourisme ».

En tout ce sont 5 villages à Anjouan et 13 à Ngazidja qui ont également bénéficié de ces équipements pour mieux booster le tourisme de proximité. Le secrétaire d'Etat, le secrétaire du gouvernement de Mohéli, le coordinateur de l'action gouvernementale ont chacun montré combien il est important de préserver le tourisme à Mohéli.

Riwad

SOCIÉTÉ

Mohamed Assane est réélu président régional du Croissant rouge à Mohéli

Mohamed Assane, directeur régional du CHR de Fomboni est élu pour la deuxième fois le 31 Aout dernier, président du Croissant rouge comorien au niveau de Mohéli suite aux efforts qu'il a déployés dans la lutte contre la covid-19 dans l'île.

Les membres du Croissant rouge comorien à Mohéli, ont procédé mardi 31 août dernier à l'élection d'un nouveau bureau exécutif pour un mandat de 4 ans. Sans surprise, Mohamed Assane, Directeur du CHRI de Fomboni a été reconduit à son poste de président. Sur 56 membres présents au scrutin, l'actuel directeur régional du Centre hospitalier de

Fomboni Mohamed Assane, est élu par 49 voix (soit 80%), président régional du Croissant rouge comorien à Mohéli grâce, selon les élec-



Mohamed Assan réélu à la tête du Croissant Rouge Mohéli.

teurs, aux efforts qu'il a fournis pour la gestion de la crise sanitaire dans l'île, notamment la lutte contre la Covid-19.

Ce nouveau bureau est composé d'un président, trois vices présidents dont Said Ali Soilihi, suivi de Mohamed Nomane et d'Ibrahim Maka. Le secrétaire général élu est Houdhoi Atoumane et Kalathoumi Soumaila au poste de trésorière.

Le CRCO, pour rappel, est présent sur plusieurs domaines et intervient partout pour promouvoir les principes des valeurs humanitaires. Il est actif dans le domaine du secourisme, de la santé, de la promotion des principes et valeurs, du renforcement de capacités, de la gestion des risques de catastrophe,

de l'évaluation de la vulnérabilité et des capacités au niveau communautaire.

C'est dans ce sens que le président réélu appelle à la solidarité des membres du CRCO pour « bâtir ensemble une Mohéli forte et dynamique en matière de secourisme » a-t-il souhaité. Pour Mohamed Assane, « toutes les opérations de volontaires du Croissant rouge à Mohéli doivent se faire dans la transparence, mais surtout dans une collaboration hautement étroite. C'est le meilleur chemin pour être capable d'affronter tout éventuel problème d'ordre climatique ou naturelle comme le cas du covid-19 ».

Riwad

DROITS SOCIAUX :

Mabedja a bravé l'interdiction en tenant sa manif de Moroni

La 1ère manifestation appelée par le mouvement Mabedja à Moroni vendredi dernier s'est résumée à un jeu du chat et de la souris entre les manifestants qui barraient la route et les policiers qui les pourchassaient dans les rues et ruelles, usant excessivement de gaz lacrymogène. Il en a résulté plusieurs arrestations parmi les manifestants et deux journalistes (Oubeidillah Mchangama de Fcbk FM et Hachim Mohamed de Masiwa) violemment agressés par les forces de l'ordre.

La police et la gendarmerie n'ont pas lésiné sur les effectifs pour dissuader les manifestants de se réunir place de l'indépendance. Sur les entrées de ce lieu devenu le symbole de toutes les luttes citoyennes, les forces de l'ordre avaient monté la garde peu avant la grande prière de vendredi. La zone a été complètement bouclée. Sur les routes de la capitale, des véhicules de patrouilles espacés, ou collés les uns contre les autres, selon qu'il y a un groupe important de manifestants ou non. A Magoudjou par exemple, jusqu'au niveau du CHN El-maarouf, les manifestants lançaient des projectiles sur les policiers qui ripostaient par des grenades lacrymogènes. Pendant plus d'une heure, la route a été barrée au moyen de pierres, vieux pneus, et autres objets arrachés parmi les étalages des marchands. La proximité du centre hospitalier national, et un vent qui soufflait jusqu'à 20km/h selon la

météo du jour, n'auront pas dissuadé les policiers à faire usage de gaz lacrymogène. Craignant pour leur sécurité, les marchands des deux principaux marchés ont déguerpi, sous d'incessantes détonations et un air rendu irrespirable par ces dernières.

Non loin de la place de l'indépendance, un groupe de manifestants et les gendarmes se regardaient en chien de faïence. Il faut dire que ces manifestants pacifiques étaient dans un cul-de-sac, ou presque, puisque, à leur gauche comme à leur droite, des murs. Tandis que devant eux, sur la voie débouchant à la place Ajao, ces hommes en treillis armés jusqu'aux dents. C'est d'ailleurs à cet endroit précis qu'un manifestant aura été grièvement blessé au niveau du genou après qu'il a reçu une grenade lacrymogène. « Je ne regrette rien », dira celui qui assure n'en vouloir à personne, « même pas aux militaires qui nous ont tirés dessus ».

A Mbouzini, un petit quartier jouxtant Hadoudja, un groupe d'hommes qui marchait tranquillement sur le trottoir de la route principale est arrêté par des gendarmes. Jetés dans le pick-up qui s'était arrêté à leurs basques de façon foudroyante, ils en ont vu de toutes les couleurs. Non loin de là, d'autres jeunes ont été pourchassés jusque dans les ruelles, parfois sous la menace de grenade lacrymogène. Les observateurs n'en doutent pas, cette manif est un fait majeur. « Les Mabedja ont montré la voie. La peur ne joue plus comme avant. On



peut protester hors des sentiers battus des conférences de presse rituelles. On peut mener des combats hors de présidentielles. Les jeunes savent qu'ils peuvent revendiquer leurs droits à une vie décente et au respect de ses droits légitimes. Cela faisait si longtemps que l'on n'a pas assisté à des protestations de cette envergure ! Une force sociale qui arpente l'île de Ngazidja pour populariser ses points de vue, qui parvient à organiser au vu et au su du pouvoir des rassemblements préparant une action d'envergure. Une force sociale dont la pratique trouve un écho retentissant sur tout le pays », analyse Idriss Mohamed Chanfi.

Ce vendredi 3 septembre est en effet historique. Historique parce que c'est la première fois depuis longtemps qu'une manifestation se tient dans la capitale fédérale. Depuis 2018 au moins, dans la fou-

lée des réformes constitutionnelles, le pouvoir met les bouchées doubles pour y réprimer toute forme de contestation. Il n'y a que les fiefs de l'opposition, Mbéni en tête, suivi de Ntsoudjini puis M'kazi, que des manifestations populaires peuvent se tenir occasionnellement. Pas sûr que les récentes nominations d'un ministre de l'Économie, d'un ministre des Transports et d'un directeur de Cabinet du chef de l'État issus de ces localités, parviennent à inverser la situation.

Il n'y a pas que l'effectif impressionnant, voire disproportionné, des forces de l'ordre qui témoigne de l'importance que les autorités accordent à ces manifestations pour les droits sociaux et les libertés fondamentales organisées par Mabedja, ce jeune mouvement issu de la diaspora de France que personne n'a vu venir et dont, rap-

pelons-le, deux leaders sont en prison pour « association des malfaiteurs en vue de commettre un attentat ». La partie immergée de l'iceberg ce sont ces policiers en tenue civile qui se sont fondus dans la masse, tantôt en voitures banalisées, tantôt parmi les manifestants, pendant que d'autres équipes attendaient dans différents endroits en dehors des casernes conventionnelles. Jusqu'au soir, ils étaient toujours présents en grand nombre. Le lendemain, idem. Rien d'extraordinaire, il faut le souligner, surtout dans un pays où la confiance entre le peuple et les gouvernants se perd au fil des régimes. S'il y a une bataille que les Mabedja ont d'ores et déjà remportée, c'est celle de la communication. Pour le reste, seul l'avenir nous dira.

TM

REFOULEMENT DES DEUX JOURNALISTES FRANÇAIS :

Le ministre de l'intérieur évoque un défaut d'accréditation

Deux journalistes français qui tournent un documentaire pour le compte de France 2 ont été refoulés de la frontière à l'aéroport de Moroni, jeudi 2 septembre dernier. Le ministre de l'intérieur Fakridine Mahamoud justifie la décision de ses services par le défaut d'accréditation leur permettant d'exercer leur métier sur le territoire national. Un argument qui ne peut pas constituer de motif de refoulement selon l'avocat Moudjahidi Abdoulbastoi.

"On les reproche d'être venus sans être en possession d'un document administratif qui leur permet de rentrer sur le territoire comorien », a précisé, en fin de matinée, le ministre au cours d'un point-presse. « Pour faire un reportage dans notre pays, il faut faire la demande d'un agrément (accréditation, Ndlr) au niveau du Conseil National de la

Presse et de l'Audiovisuel », explique Mahmoud Fakridine qui n'est pas sans savoir que les deux journalistes n'en disposaient pas encore à leur descente de l'avion. Retenus au sein de l'aéroport pendant près de 3h, les deux français ont fini par être embarqués manu-

militari dans le vol retour à destination d'Addis-Abeba, puis Paris. Avec eux, une Comorienne qui a pris la décision de les suivre par solidarité.

La décision de la police de refouler les deux journalistes interroge car la fameuse accréditation

peut aussi se demander sur place. Ce qui rend leur refoulement arbitraire. « L'absence d'accréditation du CNPA n'est pas un motif valable de refoulement d'un journaliste. L'accréditation est une condition pour l'exercice de sa profession aux Comores, et non une condition d'entrée dans le territoire comorien » ; tranche Me Moudjahidi Abdoulbastoi.

Le juriste rappelle l'article 2 de la Loi N°88-025 du 29 décembre 1988 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers aux Comores, qui dispose qu'un étranger muni d'un passeport national ou d'un titre de voyage en cours de validité, revêtu d'un visa comorien, est admis à pénétrer dans le territoire national. « Seuls les motifs édictés par l'article 16 de ladite loi, tels que l'ordre public, la santé publique nationale, peuvent faire obstacle à cette entrée. Donc, refuser l'accès

au territoire national à un étranger pour des raisons autre que celles prévues par l'article 16 cité en haut est tout simplement illégal ». Au sujet du visa d'entrée, celui-ci s'octroie généralement à l'arrivée moyennant 15.000Fc, ou un peu plus selon la durée de séjour demandée.

Alors qu'on parle tantôt d'expulsion, tantôt de refoulement, le juriste indique qu'il ne s'agit ni de l'un ni de l'autre. « Dans cette affaire, il ne s'agit ni de refoulement ou encore moins d'expulsion. Il s'agit tout simplement d'un refus d'entrée. Le refoulement ne s'applique qu'à ceux qui sont entrés clandestinement dans le territoire. Et l'expulsion est prise contre ceux qui ont enfreint leurs conditions de séjour, et est décidée par le Ministre de l'intérieur, seulement après décision prise par le Conseil des ministres. »

Andjouza Abouheir



Fakridine Mahamoud Mradabi ministre de l'intérieur

SPORT :

Amir Abdou honoré par les cadres de Moroni

Pour soutenir l'équipe nationale, la ville de Moroni a organisé une cérémonie en l'honneur du sélectionneur des Cœlacanthes Amir Abdou, dans le but de saluer son engagement et les efforts accomplis avec son staff technique en vue de conduire le pays à un sommet qu'il n'a jamais atteint en matière de football.

Les Comores évoluent dans le monde footballistique et ont beaucoup plus de visibilité à l'échelle continentale et internationale. Pour preuve, l'accord de partenariat entre la fédération du football des Comores et le Groupe KMSI. Un contrat devant appuyer l'équipe nationale durant les épreuves sportives de la CAN 2022. Cette évolution, c'est grâce à Amir Abdou, le sélectionneur. C'est ainsi qu'une cérémonie en son honneur a été organisée jeudi 2 septembre dernier dans le but de donner plus d'envies



Amir Abdou honoré par la ville de Moroni.

plus d'encouragements au coach des Cœlacanthes, devenu l'idole de toute la population depuis la qualifi-

cation du pays à la Coupe d'Afrique des nations, prévue en 2022 à Yaoundé, la capitale camerounaise.

La cérémonie a vu la présence des figures de la capitale comme la gouverneur de l'île de Ngazidja

Sitti Farouata Mhoudine, les anciens ministres de l'Intérieur Mohamed Daoudou alias Kiki et Hassan Mohamed El Barwane, le préfet du centre et d'autres jeunes cadres de Moroni qui se sont réunis dans l'objectif de féliciter le travail collectif accompli par Amir Abdou, son staff technique et les joueurs. « Ils font l'honneur de toute la nation. Les Comores sont désormais connues à travers le monde sportif plus particulièrement le football. Il est de notre devoir de saluer cette fierté nationale », a déclaré la gouverneur de l'île.

Pour le coach le chemin est long, les épreuves les plus difficiles restent à venir notamment lors des plus grandes rencontres liées à la CAN. Un défi qui anime le sélectionneur des cœlacanthes qui rêve de répondre aux aspirations du peuple.

Kamal Gamal

FOOTBALL

Bonbon Ndjema félicité par la société I2A

Jeudi 2 septembre dernier, Aida Yahya, directrice de la société immobilière I2A et partenaire numéro 1 de l'Union sportive de Zilimadjou a reçu dans ses locaux le club de football pour se congratuler avec les membres de l'équipe pour avoir remporté le titre de champion des Comores cette saison. Cette dernière appelle les autres entreprises à accompagner le sport au niveau local en particulier le football.

Elle est une des premières femmes dirigeantes d'une société privée qui s'intéresse au football masculin au niveau local en effectuant l'année dernière un partenariat avec l'union sportive de Zilimadjou (USZ). Elle est parmi ceux qui croient aux talents des jeunes qui, en dépit des maigres moyens techniques et financiers, se battent pour exceller dans le football. « Nos encouragements et accompagnements ne devront pas se limiter uniquement aux cœlacanthes. Le sport au niveau local a besoin d'un peu

plus d'accompagnement. Surtout les joueurs qui avec si peu de moyens arrivent à faire beaucoup. Donc nous devons également appuyer les clubs sportifs locaux, en équipement et sur d'autres projets qui peuvent leur permettre d'aller très loin. Je pense que nous pouvons les propulser beaucoup plus. Et j'invite d'autres partenaires à accompagner cette équipe car les joueurs commencent à briller au niveau local avant de briller au niveau international », soutient Aida Yahya, directrice de la société I2A.

Cette idée d'accompagnement des clubs sportifs locaux est appuyée par Mhoussine Bacar, président du club Bonbon Ndjema qui explique que beaucoup de clubs se démotivent à cause des moyens. « Depuis l'année dernière, les résultats du partenariat entre I2A et Bonbon Ndjema sont parfaits. Et cette année, c'est encore mieux car nous sommes champions. Et je peux dire que si les autres clubs n'arrivent pas à s'épanouir c'est à cause du manque de moyens. La crise de la covid-19 a bouleversé le monde sportif et a



Bonbon Ndjem félicité par I2A.

étouffé plusieurs clubs. Alors que si les clubs avaient des soutiens financiers ou moraux, ils arriveraient peut-être à surmonter cette crise sanitaire sur le plan sportif », indique-t-il.

Le succès du sport comorien ne se limite pas sur les victoires dans les terrains mais sur le système éducatif.

« Des jeunes ont intégré le club depuis la classe de 4e. Certains ont déjà eu leur baccalauréat et d'autres ont fini leurs études supérieures. C'est l'équipe qui a appuyé ces jeunes dans leurs études pour dire qu'à part le sport, nous avons d'autres projets », souligne Abou Soundi, le directeur sportif de l'USZ. Pourquoi

choisir de soutenir le club de Zilimadjou, Aida Yahya dit avoir vu dans l'équipe l'engagement et l'envie de gagner et en eux ce n'est pas tout juste la victoire qui les intéresse mais c'est valoriser également le pays à travers le sport.

Kamal Gamal

CORONAVIRUS

Une femme décédée, sa vaccination serait-elle la cause ?

Une femme d'une quarantaine d'années est morte à quelques jours de son injection du vaccin contre le coronavirus. Les causes du décès sont encore méconnues, mais les médecins disent qu'il n'est « probablement pas lié au vaccin ».

Les causes exactes du décès ne sont pas établies. Une femme de 40 ans résidant dans le quartier de Magoudjou a

Moroni a perdu la vie, quelques jours après son injection du vaccin contre le coronavirus. Les médecins restent encore prudents sur cette question. « La cause du décès n'est probablement pas liée au vaccin », a déclaré le docteur Djabir Ibrahim, chef du service des Urgences de l'hôpital El-marouf. Selon toujours l'urgentiste, la femme est admise aux urgences vendredi 27 août dernier pour convulsions à répétition et coma. « C'était un coma d'acidocé-

tose diabétique dû à une glycémie très élevée, plus de 6g/l. Nous l'avions conditionnée et transférée en réanimation. La réanimation du service de docteur Ridhoine a stabilisé la patiente ». Samedi 28 août, la patiente est transférée à Mdé, annexe d'El-maouf, où elle rendra l'âme le 29 août. « Elle était consciente, mangeait et coopérait correctement. Sa glycémie était stable. Ni de convulsions, ni de coma » rapporte-t-il.

Il y a un mois, un homme a fait un AVC juste après son injection du vaccin contre le coronavirus. Les médecins avaient alors écarté tout lien de causalité avec le vaccin en question. Dans les lignes d'Al-watwan, Dr Djabir reconnaît une négligence au sein de 77 sites de vaccination sur 78 sites. Ce qui revient à dire que seul un site respecte le protocole de vaccination « alors qu'une formation a été dédiée aux vaccinateurs ».

L'on remarque entre autres dans ces 77 sites, le manque de vérification de la tension artérielle, l'état diabétique et les nombreuses analyses dont devait subir au préalable le patient avant de se faire vacciner. « J'ai fait mon vaccin à Badjanani. On m'a juste demandé mon âge, mon quartier et hop j'ai reçu mon injection », témoigne cette jeune femme, qui se plaignait d'effets secondaires persistants.

Andjouza Abouheir

VIOL ET SÉQUESTRATION :

Un violeur présumé arrêté alors qu'il voulait quitter le pays

Un quinquagénaire de la région de Mboinkou suspecté du viol et de séquestration d'une mineure malgache a été appréhendé à l'aéroport de Hahaya vendredi 03 septembre dernier alors qu'il s'apprêtait à prendre la poudre d'escampette pour Paris.

Un homme âgé de 50 ans originaire de la région de Mboinkou au nord de Ngazidja a été arrêté vendredi 03 septembre à l'aéroport de Hahaya alors qu'il s'apprêtait à prendre un vol Moroni-Paris. Il est impliqué dans un dossier de viol et de séquestration sur une mineure malgache âgée de 17 ans. Son arrestation est le fruit d'une enquête ouverte par le parquet de Moroni selon l'avocat Me Moudjahidi Abdoulbastoi.

En effet, cela fait presque 5 ans que cette histoire perdure. Selon l'avocat au barreau de Moroni, l'enquête porte sur le cas d'une mineure malgache de 17 ans qui, d'après les informations recueillies, aurait été séquestrée et violée depuis ses 13 ans par le suspect, au vu et au su de tous les habitants d'un village situé dans le Mboinkou.

Selon toujours le juriste qui milite depuis belle lurette pour les



droits des enfants, plusieurs complices auraient aidé à la commission de ces viols. Il cite un chirurgien qui aurait aidé à l'accouchement par césarienne de la petite (3 césariennes, pour 3 enfants de 2 ans et demi, 1 an et 36 jours). « On parle également de l'implication d'autres autorités haut placées qui ont essayé de couvrir ce suspect, par le passé. On parle de plusieurs tentatives de fugue de la petite qui n'ont pas abouti. Disons que l'entourage n'a pas aidé à sortir la petite de sa prison où elle était séquestrée », a-t-il déploré.

Les associations qui militent contre les violences faites aux enfants tels que Mwana tsi wa Mzima et l'association des ressortis-

sants malgaches aux Comores se sont mobilisées pour venir en aide à la victime en commençant par la dénonciation. La présidente de Mwana Tsi wa Mzima, Najda Said Abdallah espère que la justice fera son travail « sans état d'âme et avec la plus grande fermeté ». « Nous sommes arrivés à un stade inacceptable de la criminalité dans ce pays », s'inquiète la militante, avant d'ajouter : « Comment de tels crimes peuvent se passer pendant des années sous nos yeux avec de nombreux complices, sans que le criminel soit inquiété une seule fois ? Mais qu'arrive-t-il à notre pays ? »

Andjouza Abouheir

BRÈVES

L'ambassade des Comores à Paris fermée au public

Vendredi 3 septembre, un communiqué a annoncé la fermeture au public de l'ambassade des Comores à Paris « pour des raisons professionnelles ». Ce vendredi-là, des manifestations populaires contre la vie chère ont débuté à Moroni où l'armée est en alerte depuis le début du mois d'août, un peu avant l'arrivée aux Comores du mouvement Mabedja qui a appelé à ces manifestations. Ce mouvement social est issu de la diaspora de France. Deux de ses leaders sont en prison pour « terrorisme » à la veille d'un rassemblement populaire le 27 août à Iconi, ville limitrophe de Moroni la capitale. Le samedi 4 septembre les Comoriens de La Réunion ont manifesté devant leur consulat à Saint-Denis pour exiger la libération des deux activistes. À Paris, la diaspora comorienne n'exclut pas d'envahir l'ambassade pour les mêmes revendications. Chat échaudé craint l'eau froide, la chancellerie qui a déjà été prise d'assaut par des manifestants en mars 2019 dans la foulée de l'élection présidentielle contestée par l'opposition, doit en craindre l'ombre. D'autant plus que, depuis, la tension n'est pas retombée.

Un garçon de 6 ans sauvé par les pompiers

Sur appel d'un riverain, les pompiers du Cosep sont intervenus samedi 4 septembre vers 17H30 sur une plage située à proximité de l'hôtel le Retaj. Un garçon âgé d'environ 6 ans a été découvert seul et inanimé. Il s'était noyé selon l'information relayée sur la page Facebook de la Gendarmerie. Les pompiers ont heureusement réussi à le réanimer. Jusqu'au soir du même jour, il était hospitalisé au service des urgences de l'hôpital El-Maarouf. Les recherches effectuées n'avaient pas encore permis d'identifier les parents. La gendarmerie prie toute personne pouvant aider à l'identification de l'enfant d'appeler en urgence le Cosep au 111, 112, ou 113. Ou sinon la Gendarmerie nationale au 118.



Union des Comores
Ministère des Finances, du Budget
et du Secteur Bancaire
Ordonnateur National du FED

Union Européenne
Délégation de l'Union Européenne
chargée des Comores à Madagascar
Fonds Européen de Développement



PProgramme MSOMO NA HAZI, Formation et Insertion Professionnelle
11ème FED - KM/FED/2019/040-262
FED/2021/425-645

Avis de recrutement

Le Programme « MSOMO NA HAZI, Formation et Insertion Professionnelle en Union des Comores », est financé par l'Union Européenne (11ème FED). Son objectif est de renforcer l'accès au marché du travail et offrir des opportunités d'auto-emplois pour des jeunes hommes et femmes de 15 – 35 ans en agissant sur l'enseignement technique et la Formation Professionnelle.

Dans le cadre du processus de sa mise en œuvre, le Programme recrute :

- Un(e) Directeur (trice) Adjoint(e), spécialiste du secteur privé, en charge de l'insertion professionnelle et du partenariat avec les centres de formation ;
- Un(e) expert(e) permanent(e) en charge du suivi-évaluation ;
- Un(e) expert(e) permanent(e) spécialiste des Organisations de la Société Civile, des jeunes et des femmes, en charge de la communication ;
- 3 Coordonnateurs (trices) Régionaux (nales) du Programme (1 coordonnateur par île) ;
- Un assistant comptable.

Il s'agit d'emplois à plein temps, non cumulables avec une autre activité professionnelle, politique ou syndicale, basé à Moroni – grande Comore, avec de fréquents déplacements à Anjouan et Mohéli. Les coordonnateurs(trices) régionaux(ales) seront basés chacun dans une île (Anjouan, Mohéli et Grande-comore).

Vous pouvez obtenir les termes de référence des postes décrivant missions, profils, conditions et procédures de recrutement en envoyant un message à l'adresse suivante : msomonahazi@gmail.com.

La date indicative de prise de fonction est le **15 octobre 2021**.

Le dossier de candidature doit être composé de :

- Une lettre de motivation précisant la date de disponibilité (1page maximum) ;
- Un CV détaillé avec photo récente ;
- Photocopies des diplômes et attestations démontrant les aptitudes / qualifications principales ;
- 3 personnes de références (nom/prénom, position, numéro de téléphone et adresse email).

Les candidatures, rédigées en français, doivent être envoyées au choix :

- Par courriel à l'adresse électronique suivante : msomonahazi@gmail.com
- Par courrier à déposer à l'adresse suivante avec la mention :

M. le Directeur du Programme Msomo na Hazi - Maison de l'Emploi – Boulevard de Strasbourg (à côté de l'ONICOR) – Moroni – Union des Comores

Indiquer sur l'enveloppe ou en objet du courriel l'intitulé du poste pour lequel la candidature est présentée. Pour les postes de Coordonnateurs(trices) Régionaux(nales), préciser l'île pour laquelle la candidature est présentée.

Date limite : **20 septembre 2021 à 12 Heures**

Les dossiers incomplets ou reçus hors délai ne seront pas pris en compte.

NÉCROLOGIE

Hassane Mgomri, la compétence et l'intégrité en partage

L'annonce le vendredi 3 septembre, du décès à Addis Abeba (Éthiopie) de M. Hassane Mgomri, chef de département Aes à l'Université des Comores et directeur exécutif du Fonds pour l'Environnement des Comores (FEC), premier directeur de la Maison Comorienne des Transferts et des Valeurs (MCTV sis Moroni Nassib), et secrétaire général du parti Mouroua, a créé une onde de choc au sein du monde universitaire et du secteur de l'environnement.



Hassane Mgomri est né en 1965 à Ntsudjini (Ngazidja). Cette onde de choc est à la mesure de la personnalité de cet homme qui incarnait à la fois la compétence, la rigueur et la transparence dans sa démarche intellectuelle, politique et morale. C'était toujours un délice de discuter avec lui des sujets relatifs au monde monétaire mais aussi de l'avenir du pays. Les marques de sympathie et d'estime tant de ses étudiants que de ses collègues au travers des réseaux sociaux sont la marque de son empreinte.

On peut affirmer qu'il a contribué à former plusieurs générations qui sont aujourd'hui indispensables dans l'économie et la finance du pays. Selon leurs témoignages, il était un de ces enseignants qui forçaient le respect par sa capacité à transmettre les connaissances et surtout par son intégrité et son

sérieux professionnel dans ses relations professeurs-étudiants.

Hassane Mgomri était titulaire d'un DEA monnaie et finance, obtenu à l'Université Paris 10 de Nanterre et d'un DESS en Développement industriel et évaluation des projets à l'Université de Paris I panthéon Sorbonne Centre Pierre Mendes-

France.

Au ministère de l'environnement, c'était le grand spécialiste des fonds environnementaux, sujet qu'il a commencé à s'intéresser depuis 2004. Présentement, il s'occupait du processus d'opérationnalisation du FEC dans la mesure où l'absence d'un mécanisme de financement durable pour soutenir le système d'Aires Protégées n'existe pas.

En effet, il a été noté que c'est certainement l'obstacle le plus critique à la mise en œuvre de la solution de financement de l'environnement à long terme dans ce domaine. Mais pour cela il faut au préalable la création d'un cadre législatif habilitant pour le FEC. C'est dans ce contexte, qu'il s'était attelé dans la soumission de la Loi sur les Fondations. On peut espérer que son héritage, qui privilégiait l'excellence dans un monde où l'incompétence est devenue la règle, sera valorisé pour que le combat qu'il a mené pour le bien-être de tous ne soit pas vain.

Mmagaza

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

unicef | pour chaque enfant

AVIS DE CONSULTATION : LRFP/COMB/SUP/2021_005 BP-ao)

L'OFFRE NE SERA CONSIDEREE QUE SI LE NUMERO DE L'APPEL A PROPOSITION FIGURE SUR LES ENVELOPPES REPONSE CORRECTEMENT SCELLEES.

AVIS DE CONSULTATION
CONTRAT A LONG TERMES POUR LES SERVICES DE DEDOUANEMENT ET SERVICES CONNEXES POUR LUNICEF COMORES

Date d'émission : 26 aout 2021

Dépôt des offres : au plus tard le 17 septembre 2021 à 10H00 AM

1.Cadre organisationnel

L'UNICEF est l'Agence des Nations Unies ayant pour mandat de promouvoir les droits des enfants, de leur garantir leurs droits élémentaires et de leur offrir des opportunités de développement. Dans le cadre de sa mission, l'UNICEF œuvre pour l'établissement des droits de l'enfant comme une norme internationale de comportement vis-à-vis des enfants. Le rôle de l'UNICEF est de mobiliser les volontés politiques et les ressources matérielles afin d'aider les pays à garantir la mise en application du slogan "les enfants d'abord". L'UNICEF est engagé dans la protection spéciale des enfants les plus vulnérables.

Le bureau de l'UNICEF-Comores lance cet Appel d'Offre afin de recueillir le ou les meilleurs besoins en prestations de services de Dédouanement – Transit et Transport aérien et maritime et de transport en livraison des intrants et matériels approvisionnés pour leur programme et activités de coopération en Union des Comores.

UNICEF COMORES, sollicite donc votre proposition pour un contrat à long terme de prestation de services susmentionnés, en conformité avec le présent document et les diverses annexes.

L'enveloppe principale sans aucune marque d'identification contenant les offres technique et financière sera marquée comme suit :

Les références de la publication AVIS DE CONSULTATION : LRFP/COMB/SUP/2021_005 BP-ao) devront être clairement inscrites sur l'enveloppe contenant l'offre technique et celle de l'offre financière, le tout dans une enveloppe unique. Les soumissionnaires présenteront leur offre conformément aux termes de référence joint en annexe. Le dossier d'appel d'offres est à retirer sans frais, aux Bureaux de l'UNICEF Comores, ou par e-mail en adressant votre demande aux adresses suivantes : akassimdjibaba@unicef.org et mahsaid@unicef.org avec copie Banga Pinah : bpinah@unicef.org . Les soumissionnaires peuvent demander des informations complémentaires, jusqu'au 14 septembre 2021 à 17 heures

Les offres reçues après les dates et heure indiquées ci-dessus ne seront pas acceptées. Il est important de lire toutes les dispositions de l'appel d'offres, pour assurer la meilleure compréhension des conditions requises et pouvoir présenter une offre en conformité et complète avec TOUTES LES PIECES DEMANDEES, Notez qu'à défaut d'être en conformité, toute offre pourra être invalidée.

Banga Pinah

Chef des Opérations

AVIS DE CONSULTATION : LRFP/COMB/SUP/2021_005 BP-ao)
CONTRAT A LONG TERMES POUR LES SERVICES DE DEDOUANEMENT ET SERVICES CONNEXES POUR LUNICEF COMORES
UNICEF Moroni, Unité des Approvisionnements et de la Logistique
Maison des Nations Unies, BP 497 Moroni, Comores
Tél : (+269) 773 09 93 ; Fax : (+269) 773 09 93
« À ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des offres »,